

DEPARTEMENT DU NORD - COMMUNE DE LOFFRE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 02 MARS 2018 A 18H00

Convocation en date du samedi 24 février 2018

Etaient présents

M GOUY ERIC
M. FELEDZIAK ALAIN
M. GENGE FREDERIC
MME LARIVIERE SYLVIE
M. MUNDT BRUNO
M. ANSART JEAN-LUC
M. PEDA ERIC
M. CARON LAURENT
MME BOULANGER JACQUELINE
MME FELEDZIAK PASCALE

Etait absente excusée :

MME NAESSENS GHISLAINE donne procuration à MME BOULANGER JACQUELINE

Etaient absentes non excusées :

MME PLAISANT RENEE
MME ALIA MARIE-THERESE
MME LECONTE SANDRINE

Un scrutin a eu lieu, M. CARON Laurent a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Nombre de conseillers en exercice : 14
Nombre de conseillers présents : 10
Nombre de conseillers votants : 11

**PRESENTATION D'UNE MUTUELLE POUR TOUS
CABINET C.A CONSEILS D'AUBERCHICOURT**

Madame CAILLIEREZ Catherine, Conseillère Mutualiste du Cabinet C.A Conseils à Auberchicourt a présenté aux membres du Conseil Municipal, le projet de la Mutuelle Pour Tous qui permet de proposer des contrats de santé mutualisés pour tous les administrés non éligibles à un contrat groupe relayés par les mairies et CCAS.

Cette mutuelle pour tous réservée aux administrés de la commune entre dans le cadre réglementaire associatif (Association 1901).

L'offre Mutuelle Santé pour tous propose 3 niveaux de garanties (communale 1, communale 2 et communale 3) et comprend 4 tranches d'âge (les moins de 30 ans, de 30 ans à 45 ans, de 46 ans à 64 ans et de 65 ans et plus).

L'augmentation est de 3 à 5% par an et il y a actuellement 280 000 adhérents environ.

Ouï l'exposé de Mme CAILLIEREZ, les Membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, **ONT EMIS UN AVIS FAVORABLE** au projet de Mutuelle pour Tous réservée aux administrés de la commune.

MISE EN PLACE DU COMPTE EPARGNE TEMPS

Monsieur Le Maire a donné lecture d'un courrier du 17 décembre 2017 émanant de Mme Catherine GOUY relatif à la demande d'ouverture d'un compte épargne temps.

Le compte épargne temps est un droit accordé aux agents de la fonction publique, mais le conseil se devait de délibérer pour l'instauration du paiement ou non au-delà du 20^{ème} jour, des jours si l'agent en fait la demande.

Ouï l'exposé de Monsieur Le Maire, les Membres du Conseil Municipal ont voté, 7 pour 3 contre et 1 abstention.

EFFACEMENT DES RESEAUX

Monsieur FELEDZIAK précise qu'une étude est prévue avant les travaux ainsi qu'une consultation sur les concessionnaires.

Ces données seront fournies aux entreprises et un sondage sera fait par l'entreprise.

Une consultation par le bureau d'études auprès des riverains sera organisée.

Cette mesure sera validée par le passage d'un huissier.

L'appel d'offre sera lancé en mai 2018 par le bureau d'études et le démarrage des travaux aura lieu en juillet 2018. Les chantiers seront neutralisés pendant les vacances.

La cabine haute située à l'angle des rues du Petit Marais et Petite Rue sera démantelée en 2019 et sera remplacée par une cabine basse.

Un plan technique sera établi pour une meilleure gestion de l'éclairage public dans le cadre du renouvellement.

L'éclairage de la rue des Sablières et la rue de Lewarde se déclenchera par détection de présence. Il ne faut pas rechercher d'éclairage uniforme et il n'y aura pas de coordonateur de sécurité.

Monsieur GOUY précise que les effacements de réseaux sont prévus pour les rue Saint Jean, rue du Petit Marais, rue du Petit Crédit, rue des Sablières, rue de Lewarde et Petite Rue.

Les études APS seront faites par Enedis et France Télécom. Une réunion publique sera organisée après la désignation de l'entreprise. Les travaux vont commencer rue de Lewarde pour ne pas gêner les festivités de la commune.

Des atténuations d'intensité seront prévues et une détection rue des Sablières, rue de Lewarde sera prévue.

Pour réduire le nombre d'abonnements, un regroupement des armoires d'éclairage public sera effectué et centralisé au niveau de la cabine basse à venir.

La partie que devra prendre en charge la collectivité comporte la sur largeur de tranchée commune qui recevra l'éclairage public, le génie civil télécom et les reprises de branchements en terrains privés.

PLACE ALPONSE POULET

Une réunion du Conseil Départemental a eu lieu en mairie de Guesnain. Le Département met à disposition des subventions d'Aménagement qualitatif et paysagé. Une réflexion d'aménagement de la place Alphonse Poulet est envisageable et la collectivité prendra attache d'une maîtrise d'œuvre. La demande de subvention est à envoyer avant la fin avril 2018 et M. le Maire prendre attache du Département.

SUBVENTIONS

Les subventions des associations ont été votées sauf pour l'association de football et l'Harmonie de la Concorde pour laquelle la collectivité est liée par convention.

Les associations sont importantes pour la commune et celle ci prête la salle à huit associations. Les associations comptent une trentaine d'adhérents en moyenne par association..

ACHAT DE MATERIELS POUR LE CLUB DE FOOTBALL DE LOFFRE

Pour donner une suite favorable à la demande d'achat de matériel par l'USLE, une commande de 2 filets de but, 4 filets de buts latéraux, 4 poteaux corners, 2 drapeaux de touche seront commandés chez Casal Sport pour un montant de 214,97 €.

STATISTIQUES INSEE

Selon l'Insee, au 01/01/2015 la population légale à LOFFRE était de 747 et au 01/01/2018 le nombre d'habitants est passé à 761.

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

La commune va mettre à la disposition de M. WILLIOT une partie de terrain communal pour l'installation d'un distributeur automatique d'œufs et beurre en compensation d'une redevance annuelle d'occupation du sol d'un montant 100 €. Cette installation devrait se tenir à côté de la bibliothèque en juin 2018. Le distributeur aura pour toutes dimensions : 2 m de haut x 1.10 m de largeur x 1.40 m de profondeur. Une convention de mise à disposition du terrain sera signée par les deux parties.

INAUGURATION DU STADE FRANCOIS HUDRY

Monsieur LECLERCQ, ex footballeur professionnel, Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur le Sénateur, Monsieur BRUNEEL et Monsieur BEAUCHAMP seront présents à l'inauguration du stade François HUDRY. La commune achètera la plaque d'inauguration.

INFORMATIONS DIVERSES

M. le Maire informe le Conseil de la mise à disposition par la CCCO de son service de bûcherons élagueur dans le cadre de la mutualisation. Une réflexion pour l'élagage de 6 arbres en fond de cimetière est envisagée.

Un courrier transmis en mairie fait état de plusieurs arbres dangereux le long de la Route Départementale 135 vers Lewarde.

Monsieur CARON précise qu'il y a des arbres dangereux également dans l'Allée des Frênes et signale que le château d'eau de Montigny en Ostrevent fuit de plus en plus. M. le Maire déclare qu'il conviendra d'en référer à Monsieur Guillaume DUPONT de NOREADE.

L'ACM aura lieu en juillet 2018, pour le moment une vingtaine d'enfants sont inscrits. Une personne diplômée du BAFD ou BJEPS est à recruter auprès de pôle emploi ou du CDG 59.

La fête des écoles se déroulera le vendredi 22 juin 2018, jeux danses et remise des prix sont au programme

Le 19 mars prochain, lors de la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, M. Léo MICHALSKI se verra remettre la médaille militaire par un Général 4 étoiles.

M. le Maire a fait lecture d'un courrier d'un administré l'alertant de risques à emprunter le chemin des Sablières à cause d'arbres potentiellement dangereux. M. le Maire prend attache d'un bûcheron de la CCCO pour recueillir son avis et donner les suites pour garantir la sécurité à cet endroit.

Quelques membres du conseil ont évoqués un problème de chauffage au sein des locaux administratifs argumentant des températures basses.

RECOURS CONTENTEUX A L'ENCONTRE DE LA REVISION DU PLU

1^{ER} recours : STB Matériaux

Suite à une requête en date du 02 août 2017, un dossier a été constitué avec le rappel de conclusions du 10 novembre 2017 et le mémoire en défense du 17 novembre 2017.

2^{ème} recours : Monsieur SILVERT

Une requête en date du 22 septembre 2017 réceptionnée le 26 septembre 2017 et une communication en date du 26 septembre 2017 et le 02 octobre 2017.

La commune est dans l'attente de la connaissance des dates d'audiences pour ces deux recours.

PROJET MUNICIPAL CULTUREL

Le projet culturel s'est déroulé de janvier à février 2018 avec la participation de la classe de maternelle, du RAM et des parents pour les ateliers parents/enfants. Il s'est clôturé par un spectacle gratuit.

Une sortie cinéma gratuite avec transport en bus a également eu lieu. 36 enfants et 4 accompagnateurs ont ainsi participés à cette sortie culturelle.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 02 MARS 2018

MEMBRES PRÉSENTS	SIGNATURES
ERIC GOUY	
ALAIN FELEDZIAK	
FREDERIC GENGE	
SYLVIE LARIVIERE	
BRUNO MUNDT	
JEAN-LUC ANSART	
PEDA ERIC	
GHISLAINE NAESSENS	ABSENTE EXCUSÉE PROCURATION A MME BOULANGER
LAURENT CARON	
RENEE PLAISANT	ABSENTE NON EXCUSÉE
MARIE THERESE ALIA	ABSENTE NON EXCUSÉE
SANDRINE LECONTE	ABSENTE NON EXCUSÉE
JACQUELINE BOULANGER	
PASCALE FELEDZIAK	